LE RECRUTEMENT DES CADRES PARAMEDICAUX A l'AP-HP Point de la situation vue par la DRH

CME

Intervention de la DRH de l'AP-HP le 9 septembre



1 – Le recrutement des cadres paramédicaux: Une problématique intégrée dans la concertation menée avec l'encadrement

- Les discussions menées à la suite du mouvement des cadres de l'AP-HP en 2013 ont abordé le sujet du recrutement des cadres.
- A l'issue de nombreuses réunions de concertation associant représentants de l'encadrement, DRH de GH, Coordonnateurs généraux de soins de GH, Siège, trois notes intégrant des engagements institutionnels ont été élaborées :
 - 1. Une note sur les schémas d'organisation de l'encadrement
 - 2. Une note sur la politique d'accompagnement des faisant fonction de cadre (FFC) et le plan de résorption des FFC.
 - 3. Une note sur la continuité de l'encadrement



1.1 Les schémas d'organisation de l'encadrement

○ Objectif :

• Les schémas d'organisation visent à clarifier les modes d'exercice des cadres de santé.

Démarche d'élaboration:

 Une démarche souple, adaptable à chaque GH, centrée sur une unité de base (géographique et fonctionnelle) et qui évalue le besoin en encadrement de ces unités.

Contenu:

- Les schémas d'organisation de l'encadrement précisent les missions respectives :
 - des cadres de proximité, des cadres supérieurs, des cadres paramédicaux de pôle
- Ils doivent inclure des organigrammes détaillés et mis à jour :
 - de l'équipe de Direction, de l'encadrement de chaque pôle



Contenu (suite):

- Ils doivent préciser :
 - La nature des réunions de l'encadrement organisées au niveau du GH
 - Les modalités de diffusion de l'information au niveau GH/directions/pôles
 - Les modalités d'accueil et d'intégration des nouveaux cadres et le suivi dans la prise de poste

Etat des lieux :

- Schémas réalisés dans 7 GH ou hôpitaux (HUEP, Pitié Salpétrière-C. Foix, Saint-Louis / Lariboisière-Fernand Widal, Hendaye, HAD, HUPIFO, HUPO)
- Schémas en cours de réalisation dans 8 GH ou hôpitaux



1.2 Politique d'accompagnement des « faisant fonction de cadre » et plan de résorption des « faisant fonction de cadre ».

L'accompagnement :

- Mise en situation
- Clarification des missions (fiches de poste)
- Principe d'affectation à temps plein sur des postes de cadre
- Mise en place d'un tutorat
- Définition d'un parcours de formation qui conduit à la préparation du concours



La résorption des faisant fonction de cadre :

- Les FFC ne sont pas un mode pérenne d'encadrement
- Ils s'engagent à passer le concours dans un délai de deux à trois ans à compter de leur mise en situation
- De leur côté, les GH s'engagent à informer les FFC de la possibilité de s'inscrire à la préparation au concours de l'Ecole des Cadres
- L'AP-HP s'engage à offrir un nombre de postes au concours à l'entrée de l'Ecole des Cadres le plus élevé possible, et à une politique volontaire de concours pour le recrutement des cadres.



2 - Les mesures mises en œuvre en termes d'attractivité - recrutement

2.1 Attractivité :

En amont:

- Travailler sur les parcours professionnels
- Repérer les aptitudes à la fonction d'encadrement
- Accompagner les FFC
- Développer le tutorat ou le compagnonnage (par des cadres ou cadres supérieurs formés)
- Aider à l'acquisition et au développement de capacités liées à la fonction de cadre
- Renforcer la politique de communication
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants



Tout au long du parcours professionnel:

- ➤ Favoriser la mutualisation des compétences managériales et des pratiques
- Renforcer les dispositifs de formation
- ► Développer la pratique du coaching

Perspectives:

- Favoriser et valoriser les parcours professionnels
- ► Redonner du sens à la fonction managériale
- Garantir l'attractivité durable de la fonction managériale



2.2 Recrutement:

Une politique volontariste de l'AP-HP en matière de recrutement des cadres de santé paramédicaux

Hormis les recrutements par mutation depuis des établissements hors AP-HP, la principale voie de recrutement est le concours sur titre. Ces dernières années le nombre de postes ouverts au concours a fortement progressé:

Nombre de postes au concours	2010	2011	2012	2013	2014
	60	139	171	170	147



En parallèle, le nombre de postes proposés au concours d'entrée à l'Ecole des Cadres est resté à un niveau élevé. L'obtention du diplôme permet aux candidats de se présenter au concours sur titre de cadres:

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de postes à l'entrée à l'Ecole des cadres de l'AP-HP	169	124	166	168	164



Cette politique s'accompagne d'un effort important de prise en charge financière de ces formations par l'AP-HP:

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de prises en charge de la formation des salariés de l'AP-HP					
	103	118	111	148	158



Un objectif de réduction du nombre de faisant fonction de cadres

Nombre de faisant fonction de cadres	431	Soit 20% environ des cadres
dont FFC dans les GH	378	
dont FFC infirmiers	305	

Ce chiffre est très variable selon les GH: il est en général, en valeur absolue, compris entre 20 et 50 voire 75 pour l'un d'entre eux

Un objectif de remplacement des cadres susceptibles de partir en retraite: 52% des cadres et cadres supérieurs ont plus de 50 ans



3 – Focus sur les concours organisés en 2014

3.1 Le concours de cadre de santé (périodicité annuelle)

Procédure

1ère étape :

- La DRH de l'AP-HP fait une estimation du nombre de postes à pourvoir. Ce nombre de postes tient compte :
 - du nombre d'élèves en fonction à l'Ecole des Cadres
 - d'une estimation du nombre de faisant fonction de cadre
 - d'une estimation du taux d'échec

2ème étape :

Un recensement des besoins est entrepris auprès des GH

3ème étape:

 Un arbitrage est effectué par le DRH de l'AP-HP si le nombre de postes estimé est inférieur aux besoins exprimés



► Résultats pour 2014

147 postes ont été ouverts au concours organisé en juin. Une répartition de ces postes par GH a été effectuée pour une prise de poste en juillet

IDE	97 postes	Puéricultrices	7 postes	Préparateurs en pharmacie	5 postes
IBODE	8 postes	Techniciens de laboratoire	10 postes	Masseur- kinésithérapeute	3 postes
IADE	7 postes	Manipulateurs radio	9 postes	Pédicure	1 poste



3.2 Le concours de cadre supérieur de santé (périodicité variable, dernier concours en 2011)

Procédure

1ère étape

Recensement des postes auprès des GH

2ème étape :

 décision de la DRH quant au nombre de postes ouverts (en général peu d'écarts)



► Résultats pour 2014

56 postes ouverts au concours dont les résultats viennent d'être publiés

IDE	35 postes	Puéricultrice	4 postes	Préparateur pharmacie	3 postes
IBODE	4 postes	Technicien laboratoire	2 postes	Diététicien	1 poste
IADE	4 postes	Manipulateur radio	1 poste	Masseur kiné	1 poste
				Ergothérapeute	1 poste

La confirmation des besoins des GH est en cours et l'affectation des lauréats de la liste principale devrait intervenir fin 2014.

